

# SOCIÉTÉ

societe.union@sonapresse.com

## Pharmagabon : les grévistes ne décolèrent pas

Charly NYAMANGOY BOTOUNOU  
Libreville/Gabon

C'EST à la suite d'un point presse donné pour exprimer leur colère que le personnel de Pharmagabon est entré en grève d'avertissement depuis quelques jours.

Pour le délégué du personnel de cette entreprise, Marie Florent Mboko, cette grève est motivée par le mépris et le manque d'attention de la direction générale face aux revendications inhérentes aux situations administratives des employés. "Ce qui se passe c'est que nous, employés de Pharmagabon, ne sommes pas respectés par notre direction générale. On ne peut pas comprendre que dans une société comme la nôtre, qui a une économie florissante et une prospérité garantie, les travailleurs soient dans la précarité. Parmi nous, il y en a qui ont fait 13 ans d'exercice dans cette boîte, sans jamais voir leurs catégories changer. Alors que ce n'est pas ce que prévoient

les textes", martèle M. Mboko. D'après lui, "tout a commencé par le non-respect d'un certain nombre d'engagements par notre hiérarchie. Au nombre de ces engagements consignés dans le procès-verbal de réconciliation, sanctionnant les négociations entre la direction générale de Pharmagabon et le syndicat du personnel, signé par les deux parties en 2019, il y avait le déblocage des salaires, les avancements de catégories professionnelles, l'augmentation de la prime de logement, l'instauration du dialogue social, l'amélioration des conditions de travail, la restauration des acquis sociaux, l'éradication du harcèlement moral des agents et l'autorisation des heures supplémentaires par l'Inspection du travail".

De tous ces points de revendication, aucun n'aurait été pris en compte par la direction générale de Pharmagabon qui, du reste, a refusé de recevoir la presse pour donner sa version des faits.



Photo : BOTOUNOU

Une vue du personnel de Pharmagabon en grève.

## Foncier : le contre-pied du conseil du collectif des populations de Marseille 2

Charly NYAMANGOY BOTOUNOU  
Libreville/Gabon

"NOUS sommes disposés à aider la société Kabi BTP à retrouver sa parcelle numéro 1, qui se trouve dans la section YE8 située dans la zone du 1er Campement. A contrario notre section YE7 est située dans la zone dite Marseille 2. Donc deux zones complètement différentes". Ces propos, sont de Me Bérenger Nze, conseil du collectif des populations de Marseille 2, lors de sa conférence de presse mardi 13 octobre 2020, audit quartier. "Nous avons tenu à apporter des clarifications aux confusions en guise d'assauts dont serait coupable la société Kabi BTP à l'endroit de mes clients, au sujet du litige foncier qui les oppose", explique l'avocat. Documents administratifs à l'appui, l'auxiliaire de justice estime que dans ce conflit qui, selon lui, n'a pas lieu d'être, Kabi BTP, représentée par Étienne Mambenda, "ferait dans le trafic d'influence, en menaçant



Photo : BOTOUNOU

Le conseil du collectif des populations de Marseille 2 lors de la conférence de presse.

mes clients de déguerpissement, alors que dans les documents dont nous disposons tous, signés par l'ANUTTC (Agence nationale de l'urbanisme, des travaux topographiques et du cadastre, nldr), l'instance habilitée, les limites entre les sections YE 8, dont Kabi BTP est propriétaire du titre foncier, et la section YE 8 où résident plus d'une centaine de familles du collectif que je défends, sont clairement établies",

souligne Me Bérenger Nze. Cette conférence de presse fait suite à celle organisée dernièrement par Kabi BTP. Au cours de laquelle il avait été affirmé que lorsque " nous avons acquis le titre à Marseille 2, il n'y avait que quatre familles". Une affirmation battue en brèche par les membres du collectif. Selon eux, cette zone logerait plus d'une centaine de familles, qui y vivent depuis plus 50 ans.

## Le clin d'œil de Lybek

